

## **Le bénévolat**

Être bénévole, c'est être citoyen.

Les personnes accompagnées à la Haie Vive sont en position de recevoir, mais aussi de donner, de rendre service, de s'impliquer dans la vie sociale.

Les bienfaits du bénévolat sont nombreux et permettent de :

- Améliorer la gestion du temps
- Renforcer l'empathie : développer sa capacité à comprendre, et écouter les autres.
- Élargir son réseau en rencontrant de nouvelles personnes
- Renforcer l'appartenance à un groupe en coopérant autour d'une action commune
- Améliorer sa capacité à communiquer en écoutant les avis, exprimer son opinion, s'affirmer

### Exemple au CAJ

Les personnes accueillies au CAJ vont régulièrement à l'ecocyclerie pour faire le tri d'objets qui seront ensuite vendus en magasin. Ils ont une activité d'utilité sociale, rencontrent les autres bénévoles et personnes impliquées dans le projet. Ils participent à une chaîne d'action (réception, tri, mise en vente); ce temps fait partie des activités structurantes de journée.

Notre objectif

- Écrire une charte du bénévolat pour définir les valeurs auxquelles nous sommes attachés si des personnes doivent venir partager des moments, des activités au sein des établissements
- Dire ce dont nous avons besoin et définir une liste des missions que nous pourrions partager sur le site internet
- Permettre la participation des personnes accompagnées à des actions citoyennes et bénévoles